

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mardi 2 Avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	19	21

Vote
<b>A l'Unanimité</b>
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Seine et Marne  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 2 Avril à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical du SIAEP NEMOURS - EAU POTABLE s'est réuni à la STEP NEMOSIA, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux membres le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été déposés sur le site du syndicat le 27/03/2024 .

**Présents** : M. PEUTOT Christian, Président, M. BADJA Hanspeter, M. BAURY-SAILLY Frédéric, Mme BEAUVAIS Evelyne, M. BRIAND Thierry, M. BROCHON Eric, M. COFRECES Segundo, M. DARVILLE Eric, M. DEMASSON Frédéric, M. DUMAY Jean-Claude, M. NEHOULT Jean-Pierre, M. ORIGNE Thierry, Mme PANNESE MAGALIE, M. PAVIE Gilbert, M. RAFFALLI Laurent, M. REMOND Thierry, M. ROUX Philippe, M. VALLERY Thierry, M. MORISSEAU Vincent;

**Excusé(s) avec procuration** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. KINDERF Gilles à M. BAURY-SAILLY Frédéric, M. JEULIN Fabrice à M. DEMASSON Frédéric,

**Absent(s)** :

Absent(s) : M. CLERGEOT Philippe, M. DOUANNE Bruno, M. JARDIM-VIEIRA Orlando, M. PETIT Michel, , M. DALMAYRAC Eric, M. MAUCCI Xavier,

**A été nommé secrétaire** : M. COFRECES Segundo

### 2024/007 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Code des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité**

**APPROUVE**

le Compte de Gestion du service Eau potable dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Et ont les membres présents, signé au registre.

Pour copie conforme.

*Secrétaire :*

*M. COFFRECES*  
*Secundo*



**S.A.E.P.**  
A NEMOURS, le 03/04/2024  
Le **PRESIDENT**  
148 Nemours  
01 64 28 85 01  
01 64 78 14 48  
*Christian PEUTOT*  
Nemours - Saint Pierre

## Résultats budgétaires de l'exercice

29100 - EAU SIVOM EAU ASST NEMOURS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 889 444,00	3 282 124,00	6 171 568,00
Titres de recette émis (b)	1 050 135,81	1 711 415,67	2 761 551,48
Réductions de titres (c)		146 489,52	146 489,52
Recettes nettes (d = b - c)	1 050 135,81	1 564 926,15	2 615 061,96
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 889 444,00	3 282 124,00	6 171 568,00
Mandats émis (f)	952 021,61	1 725 059,38	2 677 080,99
Annulations de mandats (g)		208 386,27	208 386,27
Depenses nettes (h = f - g)	952 021,61	1 516 673,11	2 468 694,72
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	98 114,20	48 253,04	146 367,24
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

29100 - EAU SIVOM EAU ASST NEMOURS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial EAU SIVOM EAU ASST NEMOURS Investissement Fonctionnement	-35 315,14 1 736 868,09 1 701 552,95	56 038,76 56 038,76 56 038,76	98 114,20 48 253,04 146 367,24		62 799,06 1 729 082,37 1 791 881,43
<b>Sous-Total</b>	<b>1 701 552,95</b>	<b>56 038,76</b>	<b>146 367,24</b>		<b>1 791 881,43</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>1 701 552,95</b>	<b>56 038,76</b>	<b>146 367,24</b>		<b>1 791 881,43</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 701 552,95</b>	<b>56 038,76</b>	<b>146 367,24</b>		<b>1 791 881,43</b>

29100 - EAU SIVOM EAU ASST NEMOURS

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

**ODILE Isabelle (1017758048-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **EAU SIVOM EAU ASST NEMOURS** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**CUIF Caroline (1018062411-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 02/04/2024 par l'organe délibérant.

**PEUTOT CHRISTIAN MARCEL FREDERIC (cpeutot1-xt), LE PRESIDENT**

A NEMOURS, le 08/04/2024

A DDFIP DE SEINE-ET-WARNE, le 15/03/2024

A FONTAINEBLEAU, le 15/03/2024